



Les personnels de la DAC/Sud et du SNA/Sud réunis ce jour en Assemblée Générale dénoncent un projet inique et porteur de tous les dangers pour l'avenir de la DGAC : restructurations voire démantèlement de certaines DAC, de la DTI, du SEFA, ...

Les personnels exclus par leur fonction des Accords Licence négociés en juin 2006 sont en total désaccord avec le déséquilibre indemnitaire et statutaire contenu dans ce projet protocolaire.

Les personnels exigent :

- Que le cadre de la fonction publique d'état soit réaffirmé.
- Que les réorganisations qui pourraient intervenir permettent à la DGAC de conserver la maîtrise de son devenir. De ce point de vue le maintien d'une DTI forte est indispensable, comme le demeure le savoir-faire du SEFA et de l'ENAC.
- Que dans ce cadre également, les réorganisations des services RH et support ne se fassent pas au détriment des personnels.
- Que des mesures en faveur de la retraite soient prises pour tous les agents, quelque soit leur corps.
- Que soit poursuivie une politique dynamique de recrutement.

Pour faire aboutir ces orientations fortes, l'assemblée générale mandate les O.S. nationales respectives pour organiser la riposte qui s'impose.

Blagnac le 5 octobre 2006